



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, le 5 février 2016

**Modernisation de la ligne Serqueux-Gisors
Enquête publique : 8 mars au 26 avril**

Annexe

L'enquête concerne les préfetures de la Seine-Maritime, de l'Eure, de l'Oise, du Val d'Oise et des Yvelines, les sous-préfetures de Dieppe, des Andelys, de Pontoise, de Saint-Germain-en-Laye et les communes suivantes :

Seine-Maritime : Serqueux, Forges-les-Eaux (compris Le Fossé, commune fusionnée au 1.1.2016), La Bellière, Saumont-la-Poterie, Haussez, Doudeauville, Gancourt-Saint-Etienne, Cuy-Saint-Fiacre, Molagnies, Gournay-en-Bray, Ferrières-en-Bray, Neuf-Marché, Motteville, Auzouville-l'Esneval, Saint-Martin-aux-Arbres, Saussay, Ectot-l'Auber, Ancretiéville-Saint-Victor, Hugleville-en-Caux, Saint-Ouen-du-Breuil, Beautot, Le Bocasse, La Houssaye-Béranger, Fresnay-le-Long, Etainpuis, Bosc-le-Hard, Estouteville-Ecalles, Cottévrard, Critot, Rocquemont, Esteville, Montérolier, Mathonville, Bosc-Bordel, Sommery, Roncherolles-en-Bray, Tôtes, Montville, Maucomble, Buchy.

Eure : Bouchevilliers, Amécourt, Gisors.

Oise : Saint-Quentin-des-Prés, Saint-Germer-de-Fly, Saint-Pierre-ès-Champs, Sérifontaine, Eragny-sur-Epte, Talmontiers, Trie-Château, Trie-la-Ville, Chaumont-en-Vexin, Liancourt-Saint-Pierre, Lierville, Lavilletertre, Bouconvillers.

Val d'Oise : Chars, Brignancourt, Santeuil, Us, Ableiges, Montgeroult, Boissy-l'Aillerie, Osny, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Eragny.

Yvelines : commune de Conflans-Sainte-Honorine.

Description de l'opération soumise à l'enquête :

Le projet de modernisation de la ligne Serqueux-Gisors comprend plusieurs éléments, parmi lesquels :

- la création d'un raccordement avec la ligne Rouen-Amiens au sud de Serqueux (suppression du point de rebroussement en gare de Serqueux),
- l'électrification de la ligne,

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

- la mise en place de nouveaux systèmes de signalisation, et de télécommunication entre le sol et les trains,
- la suppression des passages à niveau n° 26, 40, 41, 42, 47, 49, 51, 52, 60 et du pont des Molettes, remplacés par des itinéraires de substitution,
- l'amélioration de l'accessibilité de la gare de Gisors aux personnes à mobilité réduite,
- la préservation de l'environnement et du cadre de vie (assainissement et protection des captages et protections acoustiques) sur la ligne Serqueux-Gisors et sur les lignes ferroviaires encadrantes (Motteville-Serqueux et Gisors-Conflans-Sainte-Honorine).

Où consulter le dossier d'enquête ?

A partir du 8 mars, sur le site internet des services de l'État en Seine-Maritime : <http://www.seine-maritime.gouv.fr>

Aux heures habituelles d'ouverture au public, dans les lieux suivants :

Un dossier, comportant notamment une étude d'impact, les avis des autorités environnementales et du commissariat général à l'investissement, et **un registre d'enquête sont déposés pendant toute la durée de l'enquête publique dans les préfectures, sous-préfectures précitées et dans les communes suivantes :**

· **Seine-Maritime** : Serqueux, Forges-les-Eaux, La Bellière, Saumont-la-Poterie, Haussez, Doudeauville, Gancourt-Saint-Etienne, Cuy-Saint-Fiacre, Molagnies, Gournay-en-Bray, Ferrières-en-Bray, Neuf-Marché, Motteville, Tôtes, Montville, Maucombe, Bosc-le-Hard, Buchy.

· **Eure** : Bouchevilliers, Amécourt, Gisors.

· **Oise** : Chaumont-en-Vexin, Eragny-sur-Epte, Saint-Germer-de-Fly, Saint-Pierre-ès-Champs, Saint-Quentin-des-Prés, Sérifontaine, Talmontiers.

· **Val d'Oise** : Pontoise, Chars, Us, Boissy-l'Aillerie, Osny, Saint-Ouen-l'Aumône, Eragny.

· **Yvelines** : Conflans-Sainte-Honorine.

Où et comment exprimer son avis ?

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra :

→consigner ses observations, propositions, ou autre avis sur un registre en passant le site des services de l'État en Seine-Maritime : www.seine-maritime.gouv.fr

→consigner ses observations sur le registre d'enquête sur les lieux d'enquête mentionnés au paragraphe précédent

→adresser un courrier postal à :

M. le Président de la commission d'enquête du projet de modernisation de la ligne Serqueux-Gisors.

Préfecture de Seine-Maritime

7, place de la Madeleine CS16036 - 76036 Rouen cedex

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

Où et quand rencontrer la commission d'enquête ?

La commission d'enquête désignée par le Tribunal administratif de ROUEN tiendra des permanences sur les lieux d'enquête afin de recevoir les observations écrites ou orales du public.

Département de la Seine-Maritime

- Gournay-en-Bray,
- mardi 8 mars 2016 de 9h à 12h
- samedi 9 avril 2016 de 9h à 12h
- mardi 26 avril 2016 de 15h à 18h

Serqueux

- mardi 15 mars 2016 de 9h à 12h
- vendredi 15 avril 2016 de 9h à 12h

Forges-les-Eaux

- jeudi 24 mars 2016 de 9h à 12h
- mercredi 20 avril 2016 de 14h à 17h

Ferrières-en-Bray

- mardi 8 mars 2016 de 15h à 18h
- jeudi 24 mars 2016 de 15h à 18h
- mardi 26 avril 2016 de 9h à 12h

Haussez

- mardi 15 mars 2016 de 16h à 19h

Gancourt-Saint-Etienne

- lundi 11 avril 2016 de 14h à 17h

Bosc-le-Hard

- jeudi 31 mars 2016 de 9h à 12h

Motteville

- jeudi 31 mars 2016 de 14h à 17h

Département de l'Eure

Gisors

- mardi 22 mars 2016 de 9h à 12h
- vendredi 15 avril 2016 de 15h à 18h
- vendredi 22 avril 2016 de 9h à 12h

Département de l'Oise

Sérifontaine

- mardi 5 avril 2016 de 9h à 12h
- lundi 11 avril 2016 de 9h à 12h

Eragny-sur-Epte

- mardi 22 mars 2016 de 16h à 19h
- vendredi 22 avril 2016 de 16h à 19h

Chaumont en Vexin

- mercredi 20 avril 2016 de 9h à 12h

Département du Val d'Oise

Pontoise

- samedi 12 mars 2016 de 9h15 à 12h15
- vendredi 18 mars 2016 de 9h à 12h et de 14h à 16h
- mardi 5 avril 2016 de 15h à 18h

Boissy l'Aillierie

- mercredi 13 avril 2016 de 9h à 12h

Us

- mercredi 13 avril 2016 de 15h à 18h

Département des Yvelines

Conflans-Sainte-Honorine

- samedi 26 mars 2016 de 9h à 12h
- lundi 18 avril 2016 de 9h à 12h et de 14h à 17h

La commission d'enquête établit un rapport et des conclusions motivées sur l'enquête publique. Ces documents seront ensuite mis à la disposition du public dans les mêmes conditions que le dossier d'enquête.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr, Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr